

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 61 (1981)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Présence suisse et échanges dans le domaine des services, évolution des affaires satisfaisante dans l'ensemble  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886576>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Présence suisse et échanges dans le domaine des services

## Évolution des affaires satisfaisante dans l'ensemble

Dans l'ensemble, les entreprises suisses en France du secteur des services constatent une évolution satisfaisante de leur activité. Mais ce qui vaut pour l'ensemble ne vaut pas nécessairement pour tous... En effet, la situation varie fortement d'une branche à l'autre, et, dans chaque branche, d'une entreprise à l'autre. D'une manière générale, la stabilité relative du cours du franc suisse par rapport à la monnaie française – tout au moins jusqu'aux perturbations ressenties depuis mai – a permis un déroulement des relations financières avec la Suisse sans difficultés particulières. Dans le commerce bilatéral, qui constitue une importante part d'activité des entreprises suisses de services en France, on assiste à une lente et constante dégradation des termes de l'échange. Le phénomène, il est vrai, n'est pas propre aux seuls échanges franco-suisses; tel est l'objet des observations que nous sommes amenés à faire en introduction à l'analyse de la situation par branche.

### Les échanges bilatéraux

On peut difficilement envisager l'avenir à moyen terme sans tenir compte de la probabilité de certaines turbulences qui interviendront dans le contexte des changements promis par les autorités françaises nouvellement mises en place. Dans le domaine des échanges commerciaux entre la Suisse et la France, qui constituent « le pain quotidien » de la plupart des membres de notre compagnie, il convient de rappeler que la Suisse est de loin le plus important fournisseur de devises commerciales de la France, puisque l'excédent que cette dernière a réalisé en 1980 dans ses échanges avec la Suisse atteint 7,3 milliards de FF et 2,5 milliards au cours du premier trimestre 1981. A ces excédents, mis en évidence par les statistiques douanières, il convient d'ajouter les exportations réalisées par les sociétés à capitaux suisses installées en France, proches de 5 milliards de FF en 1980.

Dans l'hypothèse où les projets esquissés avant l'élection présidentielle seraient effectivement réalisés en ce qui concerne les échanges extérieurs – réduction du commerce extérieur à moins de 20 % du PIB d'ici 1990 (contre, actuellement, près de 37 %) – une limitation des importations pourra difficilement être évitée. Bien que l'objectif soit lointain, on a peine à imaginer qu'un degré d'auto-provisionnement proche de l'autarcie puisse être atteint par le seul moyen de la stimulation interne de l'appareil de production. Il pourrait en résulter des difficultés croissantes pour le commerce franco-suisse qui, aussi florissant qu'il paraisse au regard de la statistique, ne cesse de se détériorer quant aux revenus qu'il procure aux exportateurs suisses.

De 1979 à 1980, le prix moyen de la tonne exportée de France en Suisse est passé de 796 à 940 FS,

ce qui correspond à une hausse de 18 %. Simultanément, le prix moyen de la tonne exportée de Suisse en France est passé de 8 145 à 9 178 FS, soit une progression de 13 %. (Ces chiffres ne tiennent pas compte des animaux vivants, des montres, films et boissons). Cet indice est révélateur d'une évolution défavorable à la Suisse. Au cours des deux années passées en revue, le change est resté pratiquement stable. La France, d'autre part, présentait un taux d'inflation nettement supérieur à la Suisse. Par conséquent, le prix unitaire des produits suisses vendus en France aurait dû, normalement, augmenter plus fortement que celui des produits français vendus en Suisse.

Le phénomène est encore plus saillant quand on compare l'évolution des prix unitaires sur un laps de temps plus étendu. Ainsi, la tonne moyenne de marchandises françaises vendues en Suisse a augmenté de 46 % de 1975 à 1980 (de 646 à 940 FS), tandis que la tonne suisse vendue en France n'a, elle, augmenté que d'à peine 7 % (de 8 603 à 9 178 FS). Or, dans l'espace de ces six années, la réévaluation du franc suisse par rapport à la monnaie française était de 50 %. Par conséquent, l'exportateur français vendant un produit 100 FF sur le marché suisse en 1975, obtenait 217.50 FF pour le même produit en 1980 alors que la seule hausse du coût de la vie en France n'aurait accru son prix que de 65 %. La Suisse est devenue un marché très intéressant pour la France, non seulement du fait d'une clientèle relativement aisée, mais surtout en raison des gains substantiels obtenus grâce à l'appréciation du franc suisse. A l'inverse, par contre, les revenus moyens résultant de l'exportation de produits suisses en France se sont rétrécis. En effet, les hausses cumulées du franc suisse par rapport au franc français (+ 50 %) et du prix moyen de l'exportation vers la France (+ 7 %) ne compensent pas les 65 % du renchérissement français de 1975 à 1980. Si la dégradation en termes absolus est faible, elle est considérable par rapport à l'évolution inverse subie par les exportations de France vers la Suisse.

En d'autres termes, il fallait plus de treize tonnes françaises pour payer une tonne suisse en 1975. En 1980, un peu moins de dix tonnes y suffirent. La même évolution s'observe dans les échanges entre l'Allemagne et la Suisse où en 1975 quatre tonnes allemandes « payaient » une tonne suisse, alors que trois suffisaient en 1980. Même constatation pour les données d'ensemble du commerce extérieur suisse: 7,7 tonnes d'importation en 1975 contre 5,6 en 1980 pour fournir l'équivalent (en FS) d'une tonne d'exportation.

Rien ne saurait mieux illustrer les contraintes d'adaptation auxquelles la Suisse était et demeure confrontée. Sans doute, la hausse du prix du pétrole et des matières premières explique-t-elle pour l'essentiel les glissements de prix unitaires intervenus depuis six ans. Mais aucun raisonne-

Compagnie spécialisée dans  
les assurances voyages et l'assistance



intervient à tout instant  
et dans le monde entier

Formules pratiquées

- Tous risques de voyages
- Interassistance ELVIA
- Assurance individuelle contre les accidents de voyage
- Assurance des frais d'annulation de voyage
- Interassistance sports d'hiver
- Assurances des bagages, objets et effets personnels, etc.

Compagnie d'assurances ELVIA  
51, rue de Ponthieu - Entrée D1 - 75008 Paris  
Tél. 261.84.84

# Charpiot

**CHARPIOT TRANSPORTS**  
Agence de PARIS  
206 x Garonor Bât.11 L  
93608 AULNAY s Bois  
Tel (1) 865.03.13

Vos clients de SUISSE, du Sud de la R.F.A., de l'Est de la FRANCE, désirent recevoir leurs commandes rapidement ! Nos lignes quotidiennes vous aideront à les satisfaire. Nos services commerciaux de PARIS et de PROVINCE se tiennent à votre disposition pour toute information.

FRANCE			
<b>PARIS:</b>			
93608 AULNAY-s-BOIS	206 X Garonor Bât. 11 L	Tel. (1) 865.03.13	Telex 212 434
90100 DELLE	18 bis, avenue de Gaulle	Tel. (84) 36.00.12	Telex 360 945
90000 BELFORT	18, rue Denfert-Rochereau	Tel. (84) 28.40.15	Telex 360 945
68304 ST-LOUIS	18, rue de la Paix	Tel. (89) 67.00.19	Telex 881 382
68200 MULHOUSE	Gare de Mulhouse-Dornach	Tel. (89) 42.24.58	Telex 881 025
SUISSE			
2926 BONCOURT	2 bis, rue de la Douane	Tel. (066) 75.52.75	

## LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

au capital de 15 millions de francs suisses (entièrement versé)  
FONDÉE EN 1869

à NEUCHÂTEL (Suisse) - 2, rue de Monruz  
**ASSURE TOUS LES TRANSPORTS  
ET LE BRIS DE MACHINES**  
Directions en France

**PARIS :** 17, rue La Boétie - Tél. 266.11-30 - B.P. 54-08  
**LYON :** 8, rue Président-Carnot - Tél (7) 837-50-80  
**BORDEAUX :** 18, cours Xavier-Arnoz - Tél. (56) 52-26-72  
CORRESPONDANTS ET AGENTS PAYEURS DANS LE MONDE ENTIER



**Helvetia Incendie  
Saint Gall**

Direction pour la France  
8 bis, rue de Châteaudun  
75009 Paris

**Incendie** — VOL — DÉGATS DES EAUX — BRIS DE  
GLACES — BRIS DE MACHINES  
**Transports** MARITIMES, TERRESTRES, FLUVIAUX,  
AÉRIENS

# « La Suisse » Assurances



Vie  
Retraite  
Invalidité  
Rentes viagères  
Garanties croissantes et revalorisables

30, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon, tél. (7) 861 26 14

ment macro-économique, si fondé soit-il, ne compensera jamais les préjudices causés à un type d'entreprises dont la caractéristique essentielle est de dépendre des marchés extérieurs, aussi bien pour l'approvisionnement que pour les débouchés, donc sans influence sur les éléments déterminants situés aux deux extrémités de la formation des coûts et des prix. Dans ces conditions, on comprend mieux les raisons profondes qui, depuis toujours, ont poussé les entreprises suisses à diversifier leur activité aussi bien par la sélection des produits offerts que par l'éventail des marchés. Sachant que l'État suisse n'a ni les moyens financiers ni la compétence juridique pour sauver les « canards boiteux », l'essentiel pour l'homme d'affaires était et demeure de diversifier les risques. C'est l'une des raisons majeures qui expliquent la présence, en France, d'un nombre relativement important d'entreprises suisses de services qui complètent une présence industrielle étendue (et dont nous avons rendu compte dans notre numéro 4/80).

## Les transports

Du point de vue du tonnage global, les transports entre la Suisse et la France sont caractérisés par une donnée quasi constante: Les marchandises provenant de France qui franchissent la frontière suisse constituent bon an mal an environ 94 % du total, le trafic en sens inverse ne fournissant, lui, que les 6 % restants. Voici (en milliers de tonnes) les échanges en 1979 et 1980.

	France-Suisse		Suisse-France	
	1979	1980	1979	1980
TOTAL .....	7 704	7 772	456	478
Rail .....	2 402	2 182	117	107
Route .....	3 351	3 719	334	367
Eau .....	1 452	1 335	4	4
Avion .....	2	3	—	—
Pipe-lines .....	497	533	—	—

Si le trafic total en tonnage a marqué un léger accroissement, plus sensible, en termes relatifs, dans le sens Suisse-France, les changements les plus significatifs se sont produits dans la répartition du tonnage entre le rail et la route. En dépit de la crise de l'énergie, la part du tonnage total transportée par route est passée de 45,1 à 49,5 % et celle du rail de 30,9 à 27,7 %. Par conséquent, les transporteurs routiers étaient gagnants dans l'ensemble du trafic franco-suisse bien que l'augmentation des charges et l'exacerbation de la concurrence aient pesé sur leurs résultats. Quant aux tendances en début d'année 1981, tous les indicateurs souffrent des incertitudes politiques qui caractérisent la situation française. On notera toutefois, et cela paraît significatif de l'évolution, une forte régression de tonnage transporté par rail au cours du premier trimestre: de 15 % dans le sens France-Suisse et de 17 % dans le sens Suisse-France.

Quant au trafic aérien, la compagnie nationale suisse signale un volume de tonnage à peu près égal dans le fret et un accroissement marqué des passagers transportés au cours des quatre premiers mois de l'année. En effet, face à une diminution de 5,2 % des places offertes – certains vols de week-end ont été supprimés – le nombre des passagers s'est accru de 5,5 %, ce qui correspond à une amélioration de la productivité.

Dans l'activité des transitaires, les affaires gardent dans l'ensemble une tenue correcte. C'est en particulier le secteur de l'exportation de grandes installations et

d'usines « clefs-en-mains », où l'activité d'entreprises suisses en France est significative, que de très bonnes performances sont signalées avec des volumes d'affaires en croissance, alors que dans le secteur du cargo le niveau d'activité reste satisfaisant, mais sans croissance notable.

## Les magasins

Les intérêts suisses dans le secteur des grands magasins et sociétés à succursales multiples sont particulièrement représentés dans l'un des principaux groupes français. Malgré la quasi-stagnation du pouvoir d'achat de la clientèle, les résultats d'ensemble ont pu s'améliorer d'un exercice sur l'autre et les efforts de rationalisation faits en 1978 et 1979 se révèlent payants. Les bénéfices nets ne traduisent que partiellement l'amélioration de la situation intervenue, en raison, surtout, de l'aggravation des charges fiscales.

En principe, l'action du gouvernement en faveur de l'augmentation du pouvoir d'achat devrait bénéficier à ce secteur axé sur les biens de consommation et l'investissement des ménages. Mais il est trop tôt pour apprécier le comportement de la clientèle qui, au lieu d'œuvrer dans le sens de la relance, pourrait préférer l'épargne de précaution face à une conjoncture pour le moins incertaine. L'arbitrage qu'opère la ménagère en faveur de produits moins chers et offrant les mêmes avantages pourrait bien encore rester de règle tant que persiste le marasme en matière d'emploi et tant que les autorités se proposent d'introduire l'indexation de la « petite épargne ».

## L'assurance

Dans le contexte des observations qui précèdent, il est significatif de constater la croissance marquée de l'« épargne contractuelle » que représente l'assurance-vie. La plus grande société suisse en France spécialisée dans l'assurance-vie signale pour l'exercice écoulé une augmentation de plus de trente pour cent des primes nettes et de 61 % des capitaux assurés, croissance poursuivie au cours des premiers mois 1981 avec respectivement 35 et 25 %. Ces chiffres ne sont pas représentatifs pour toutes les assurances suisses opérant sur le marché français par succursales ou filiales interposées. En effet, l'évolution, positive dans le secteur vie en général, est plus modérée et plus calme dans d'autres compagnies. Il n'empêche que la bonne tenue de l'assurance-vie pourrait bien être le reflet d'une préoccupation traduisant les avatars intervenus dans le financement de la Sécurité sociale en été 1979, qui avaient conduit le gouvernement à opérer un prélèvement exceptionnel sur les salaires. Plus que tous les discours, ce sont là des événements qui incitent à la réflexion sur l'opportunité d'un contrat d'assurance-vie – individuel ou de groupe – indépendant d'un financement exposé aux aléas de la politique. Dans un pays où l'assurance-vie ne garantit encore qu'un tiers de la population (plus de 80 pour cent en Suisse), le marché demeure prometteur.

Dans les autres secteurs de l'assurance directe, le niveau des affaires est nettement moins bon, certaines maisons suisses sont en repli et signalent même des réductions d'effectifs. Autre phénomène hautement inquiétant: le responsable d'une grande société suisse à Paris nous a fait part de son intime conviction selon laquelle « probablement la moitié, mais en tous cas le tiers » de tous les sinistres industriels dus au feu est d'origine intentionnelle... Une nouvelle forme de violence économique verrait-elle donc le jour ?